

LE JOURNAL DE GENÈVE

REVUE ET LITTÉRAIRE

RÉDACTION
Tél. : 50.350

ADMINISTRATION
Tél. : 51.950

IMPRIMERIE
Tél. : 42.913

N° 1826

5-7, Rue Général-Dufour, 5-7

et le matin

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 mois, fr. 3.50 ; 3 mois, 8.50 ; 6 mois, 16.— ; 1 an, 28.—

Chèque postal : I. 682 ou dans tous les bureaux de poste (taxe 30 cent.)

Etranger : Demander les tarifs à notre Administration.

écrits qui lui sont adressés et ne se charge pas d'y répondre.

...iers une niche à Bentham tout près de la statue de Saint-Simon. Les principaux collaborateurs sont venus me voir et m'ont presque donné l'accolade fraternelle...

Mais Soret sait ne pas juger un livre ou une opinion en raison de la couleur qu'ils portent. Le journal saint-simonien est, il est vrai, un des plus instructifs qu'il connaisse et renferme une masse considérable de faits difficiles à trouver ailleurs. Il recommande à la « Société de lecture » de Genève de s'y abonner. Toutefois il connaît dans ses détails, grâce à Dumont, le principal collaborateur de Bentham, la doctrine de l'économiste anglais; il ne peut supporter de la voir confondue avec celle des Saint-Simoniens. En particulier, il reproche à ces derniers de ne vouloir souffrir aucune sorte de privilèges et de commencer par en établir une en faveur de la classe nombreuse et pauvre au détriment des autres. D'après eux, en effet, « Toutes (!) les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. » Ce « toutes » était de trop.

D'autre part, Soret n'admettait pas cette sorte de prééminence de la religion qui animait les réunions des disciples de Saint-Simon et qu'il décrit ainsi :

... aux deux bouts d'une table couverte d'un tapis de velours Bazard et Enfantin qui se qualifient de Pape, formant une unité en deux personnes; Mme Bazard femme du Pape est assise à son côté; par malheur elle n'est point jolie et c'est pour cela qu'on aurait voulu y joindre Mme Malibran... Devant la table se tient debout le prédicateur du jour; plus loin les douze apôtres et enfin les disciples...

Dans ce texte inédit de *Notes et souvenirs relatifs à la religion saint-simonienne*, Soret reproduit une de ses propres lettres :

« Si je mets de côté leurs idées d'application » écrivait-il, « et ne considère que la tendance à favoriser les progrès de l'industrie, des lettres, des sciences, alors je vois plusieurs belles et bonnes choses. Mais foin de la politique ! Vive et vive à jamais notre chère petite Genève; malgré la lenteur avec laquelle les bonnes institutions s'y créent, elles s'y créent enfin. »

Il faudrait publier dans son entier ce manuscrit, datant de février 1831, qui nous montre un Soret préférant au Saint-Simonisme le principe de l'utilité Benthamique : elle créée par la seule force de la persuasion et de l'expérience des codes et rejetée les révolutions, l'irrégulation et ce qui est peut-être pire, la « religion sous bénéfice d'inventaire », selon le mot que Soret emprunte à La Fontaine.

Paul-Emile Schazmann.

Karl Barth à Paris

Le *Journal de Genève* (numéro du 9 avril) rapportait récemment l'action exercée par Barth en Allemagne et la lutte qu'il mène avec tant de vaillance contre la conception des « chrétiens allemands » ; ceux-ci veulent mettre la main sur l'Eglise, l'incorporer à l'Etat dont elle deviendrait un instrument. De toute son énergie, le professeur de Bonn proteste au nom de la liberté de l'Eglise, laquelle n'a aucun ordre à recevoir, sinon de Dieu. Le même article, signé J. R., signale les conférences données par Barth dans diverses villes allemandes, devant de grands auditoires, et publiées depuis lors.

En France la théologie barthienne, dite théologie dialectique, compte plus d'un adepte, et, en dehors d'adhésions précises, chez beaucoup l'intérêt pour cet original renouveau théologique est manifeste ; plusieurs œuvres ou conférences du maître ont été traduites dans notre langue (*Parole de Dieu et Parole humaine. Le Culte raisonnable*, etc.) ; chaque année, quelques étudiants — et non pas uniquement des étudiants protestants — prennent le chemin de Bonn pour aller se renseigner à la source. Le contact n'en était pas moins un peu lointain jusqu'ici, la pensée de Barth demeurant pour les uns une sorte de terre promise d'un accès difficile, pour les autres un ensemble d'affirmations mystérieuses dont le lien interne leur échappait. Il n'en est plus de même aujourd'hui ; Barth vient de consacrer une semaine à Paris, il s'y est largement dépensé. Trois conférences ont été données au grand public, sous le titre : *Révélation, Eglise, Théologie* ; elles paraîtront prochainement aux éditions « Je Sers » ; elles ont été complétées par des leçons pour les étudiants de la Faculté de théologie protestante, et par des entretiens réservés soit aux étudiants de toutes les facultés, soit aux professeurs. Avec une complaisance dont on ne saurait trop lui être reconnaissant, le maître s'est laissé interroger, il a répondu aux questions et objections, reprenant tour à tour, expliquant, précisant sa pensée.

Le succès, disons-le tout d'abord, a été grand ; trois jours de suite une vaste salle du quartier latin s'est remplie d'un auditoire, où la jeunesse constituait à tel point la majorité que certains invités plus âgés semblaient hésiter à prendre place, comme s'ils craignaient d'être des intrus. La première prise de contact entre Barth et la jeunesse des écoles parisiennes, l'instant est presque solennel ; n'y aura-t-il pas incompréhension, par conséquent déception ? La réputation du maître a une double origine : depuis la publication de son commentaire sur l'épître aux Romains, le penseur a été consacré prince des théologiens, d'autre part le savant s'est mué en champion pour combattre les prétentions racistes, et il a risqué ainsi la destitution. Ce second aspect de l'activité barthienne ne devait pas être abordé dans les entretiens de Paris, cependant ces jeunes gens arrivant en rangs serrés sont-ils attirés par le professeur ou par le lutteur ? « Je viens entendre l'homme le plus célèbre en Allemagne après Hitler », dit l'un d'eux en entrant. — Mais le conférencier paraît, et dès les premiers mots tout doute s'évanouit ; les étudiants, qui, à trois reprises, pendant une heure pleine, vont être tout oreil-

DEUXIEME PAGE

LA NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE
A L'ŒUVRE

QUATRIEME PAGE

LES SPORTS

les, ne sont pas poussés par une curiosité de badauds. La parole impressive de Barth rive leur attention; c'est la leçon d'un professeur, et c'est mieux que cela: le message d'un prophète, un témoignage à la fois aigre et inspiré, tour à tour tranchant, paradoxal et captivant, celui d'un Pascal, plus métaphysicien que l'auteur des *Pensées*, et — le regret en a été exprimé — moins psychologue.

Existe-t-il une révélation? Barth ne pose pas cette question, il affirme — et c'est pour nous l'occasion de relever l'autorité émanant de sa conviction — que la révélation est l'acte par lequel Dieu se fait connaître, sorte d'attaque brusquée dans laquelle l'initiative part de Dieu, et qu'il faut distinguer avec soin des idées que nous nous forgeons sur ce sujet. Expliquer la révélation, la chose est impossible, car ce serait expliquer Dieu lui-même. Demanderons-nous alors pourquoi ce rapport entre Dieu et l'homme? La seule réponse est celle des Réformateurs: le libre don de la grâce, Dieu qui s'abaisse pour chercher l'homme. La révélation étant la parole divine adressée aux hommes, l'Eglise existe là où se trouvent des hommes pour écouter Dieu; ceci

implique pour l'Eglise un devoir essentiel, celui de l'obéissance. Quant à la théologie, elle a pour postulat cette même révélation; elle écoute, elle explique le témoignage des prophètes et des apôtres; elle remplit les fonctions de veilleur, afin d'écarter les erreurs qui détourneraient l'Eglise de son but et la ramèneraient au paganisme.

Ce résumé sommaire, avec toutes ses lacunes, aurait-il l'agrément de Barth? Je n'en suis pas tout à fait sûr, car entre la pensée barthienne et la méthode latine subsiste malgré tout un hiatus, souligné par notre théologien lui-même dans une pointe contre Descartes. Ajoutons que certains auditeurs, tout en étant d'accord sur les prémisses, se sont demandés si l'Evangile, c'est-à-dire la révélation chrétienne par excellence, est nécessairement liée au schéma paulinien. Quoiqu'il en soit, ce triple message d'humilité, d'obéissance et d'adoration ne peut laisser personne indifférent; l'accent prophétique, avec lequel Barth le délivre, lui donne une résonance à laquelle nul n'échappe, le maître n'aura pas passé à côté sans orienter bien des esprits vers l'audition de cette parole de Dieu, à laquelle il rend un si puissant témoignage.

Raoul Patry.

La Nouvelle Société Helvétique à l'œuvre

Bâle, 22 avril.

(De notre correspondant)

La N. S. H. a tenu samedi et dimanche, à Bâle, ses assises de printemps et s'est révélée plus vivante que jamais.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Présidée par M. de la Harpe, président central, l'assemblée des délégués a adopté les comptes de 1933 et le budget de 1934, tous deux légèrement déficitaires, ratifié la nomination comme président de la commission des Suisses à l'étranger du Dr Lätt, succédant à M. Koch, admis trois nouvelles sociétés de suisses émigrés (Istanbul, Johannesburg et Agen), et fixé le programme de travail. Conformément à la proposition genevoise, les groupes discuteront la question de la révision totale de la Constitution fédérale pour que, fidèle à sa mission de tribune libre, la N. S. H. puisse intervenir en temps utile. La société a, de plus, une agréable perspective: le conseiller fédéral Pilet-Golaz a promis de lui donner la primeur de son projet de réorganisation des C. F. F.

Les délégués ont enfin donné pleins pouvoirs au comité central pour publier l'Annuaire 1935; la N. S. H. s'en constituera l'éditeur, et le prix de vente sera encore abaissé.

Des remerciements tout particulièrement chaleureux ont été adressés au caissier, M. Isler, pour sa gérance impeccable, et à Mlle Briod, qui, à force d'abnégation et de zèle, assume seule la tâche répartie autrefois entre trois personnes au secrétariat des Suisses à l'étranger. A cet hommage rendu aux vivants a répondu celui rendu aux deux membres éminents de la N. S. H. décedés à quelques jours de distance: Emile Dürr et William M.

LES SUISSES A L'É

Dans la séance publique de la N. S. H. a poussé une fois de plus: *Il y a une question des Suisses à l'étranger.*

C'est un de ses titres d'honneur d'avoir, dès sa fondation en 1914, songé à nos concitoyens émigrés. En 1917, la N. S. H. créait pour eux une commission spéciale; en 1919, le secrétariat des Suisses à l'étranger. Elle répand à chaque Noël des milliers d'Almanachs Pestalozzi, s'intéresse aux recrues arrivant du dehors, a fondé la maison de vacances de Rhâzuns, le Pavillon suisse de la Cité universitaire de Paris, s'occupe des écoles, des bibliothèques et des salles de lecture des sociétés suisses à l'étranger. Elle a publié à leur intention *Ta Patrie et les Suisses dans le vaste monde* et fait paraître périodiquement *l'Echo suisse*, lien entre la métropole et les colonies.

Malgré tous ces efforts, la situation de nos

Mannheim, Mlle Paravicini, la dévouée collaboratrice de Pro Juventute et de Schweizerhilfe, à qui l'assemblée fit une ovation spontanée, enfin le Dr Siegfried.

L'attention s'est surtout portée sur l'Italie et l'Allemagne. Des exemples typiques ont été donnés de la double pression, économique et politique, à laquelle sont soumis nos compatriotes: lettres parvenues au comité, constatations faites *de visu* par des membres ou recues de témoins sûrs, exposés impartiaux de représentants officiels du corps consulaire ont apporté des dépositions concordantes. La situation de la jeunesse est surtout difficile. L'enfant, à l'école et dans les sociétés de jeunesse, est imprégné de principes politiques inconciliables avec la démocratie; et l'écolier qui s'abstient est condamné à l'isolement.

Comment remédier à cette tragique évolution? Les colonies elles-mêmes peuvent agir, en pratiquant l'esprit démocratique, en conservant l'égalité des membres, en évitant la formation de clubs et de coteries.

On a reproché aux consuls de soutenir trop mollement les sociétés et les individus dans leur résistance à l'emprise politique étrangère. Mais la plupart des doléances faisaient appel à l'action de la Confédération. Sans doute, comme l'a dit le Dr Zschokke, l'emploi des représailles doit rester une *ultima ratio*, mais le Conseil fédéral devrait se servir des armes diplomatiques qu'il a en main.

Un point à modifier, c'est l'impôt militaire, dont certaines modalités sont vexatoires. Le Dr Zschokke estime que, si les autorités restent plus longtemps passives, la N. S. H. doit lancer une initiative.

Une autre action à engager, c'est la révision des conditions concernant la nationalité. Il faut demander aux enfants nés à l'étranger qui veulent rester Suisses à leur majorité, un acte, une déclaration formelle. La N. S. H. doit étudier et préparer sur ce problème délicat un article qui soit prêt lors de la révision partielle ou totale de la Constitution.

Mais, pour toutes ces œuvres, il faut de l'argent. Le secrétariat des Suisses à l'étranger devrait avoir des ressources permanentes assurées. La diminution du subside fédéral, la carence des industries d'exportation (dont les Suisses émigrés sont pourtant les agents les plus actifs) obligent la N. S. H. à recourir à la charité privée. Les groupes doivent faire un nouvel effort pour créer un élan de générosité et pour recruter de nouveaux adhérents aux *Amis des Suisses à l'étranger* qui s'engagent à verser annuellement au moins dix francs à cette œuvre nationale. La presse se fait l'écho de ce pressant appel, qu'Horace Micheli aurait soutenu de sa voix généreuse. Puisse le grand public y répondre aussi efficace-